

**Compte-rendu de la 7^{ème} Assemblée générale du COPIL IDEFI-FINMINA
Le 15 décembre 2014 – INSA de Lyon**

Membres du COPIL présents :	Sylvie RETAILLEAU représentée par Guillaume AGNUS, Bruno ALLARD, Bruno BARELAUD, Olivier BONNAUD, Bernard FROMENT représenté par Jean-Jacques GANEM, Henri HAPPY, Luc HEBRARD, Gilles JACQUEMOD, Pascal NOUET, Marc RESPAUD, Jean TOMAS
Invités :	Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT, Anne RICHARD (ANR), Bernard SOUDRY (ANR)
Invités permanents :	Lorraine CHAGOYA-GARZON, Laurent FESQUET
Excusés :	Ahmad BSIESY (pouvoir), Elisabeth DUFOUR-GERGAM, Jean-Marie FLOC'H, Bernard FROMENT représenté par Jean-Jacques GANEM, Henri HAPPY, Gérard MATHERON, Tayeb MOHAMMED-BRAHIM (pouvoir), Sylvie RETAILLEAU représentée par Guillaume AGNUS, Jean TOMAS, Lionel TORRES.

1. Accueil et informations du directeur du GIP-CNFM, Coordonnateur de FINMINA

La séance est ouverte à 10h05.

O. Bonnaud énonce l'ordre du jour après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants. Il présente également nos correspondants à l'ANR, Mme Anne Richard et M. Bernard Soudry (chargé du suivi administratif et financier des IDEFIS) qui assistent pour la première fois à un COPIL FINMINA.

O. Bonnaud fait un rappel concernant le quorum : l'AG ne peut valablement siéger que si les trois-quarts au moins de ses 16 membres sont présents, soit au moins **12 membres votants**.

Sont présents ou représentés à cette réunion : 11 membres (12 droits de vote) auxquels s'ajoutent 2 pouvoirs :

- pouvoir d'Ahmad Bsiesy à Marc Respaud
- pouvoir de Tayeb Mohammed-Brahim à Henri Happy

Un total de 13 membres présents ou représentés est donc recensé (11 membres présents et 2 membres représentés) pour un total de 14 droits de vote.

Le quorum est atteint et le COPIL peut siéger valablement.

2. Nomination d'un secrétaire

Henri Happy est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

3. Validation du compte-rendu de la 6^{ème} Assemblée générale du COPIL-FINMINA en date du 30 avril 2014

Aucune remarque n'est formulée concernant le compte-rendu de la 6^{ème} Assemblée générale du COPIL FINMINA.

Vote : le compte-rendu de la réunion du COPIL FINMINA du 30 avril 2014 est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés (13 votants, 14 droits de vote)

4. Informations et synthèse administrative et financière du Directeur du GIP

O. Bonnaud présente rapidement les 8 actions du projet IDEFI-FINMINA, notamment à l'intention de M. Soudry et Mme Richard.

Action 3 : Projets innovants (Laurent Fesquet) – MEB (Toulouse), TP Nanofils (Rennes), Nano-impression, spintronique (CIME), Electronique sur papier (CCMO), Caractérisation des MEMS, OLED (CEMIP), FET organique (PCB), Contrôle de consommation électrique (PACA), Support malles pédagogiques, etc.

Une ouverture vers les actions connexes est fortement encouragée.

Action 4 : Formation continue (Pascal Nouet) – Cette action a commencé et doit maintenant se consolider. Une collecte des formations effectuées sur tous les pôles est en cours. Il est nécessaire en effet de constituer un catalogue national de formation pour pouvoir mener des actions de communication auprès des services de formation continue des établissements ou d'autres partenaires. C'est une demande qui émane des industriels.

Il est rappelé qu'un PAST rattaché à L'Université de Montpellier II, à temps plein a été recruté sur cette activité (Mme Béatrice Pradarelli).

Action 5 : Sécurité numérique (Pascal Nouet) – Une plateforme nationale a été mise en place mais pour l'instant c'est à l'échelon local que des formations expérimentales sont menées. Ainsi, une action de formation spécifique a déjà été testée à Lyon auprès de lycéens, mise en place par Florent Bruguier, qui a été la seconde personne embauchée dans le cadre de FINMINA. Des formations de tous niveaux sont créées (du lycée à l'industrie). L'objectif serait de former trois classes de lycée en 2015.

Par ailleurs, un catalogue doit également être constitué, qui recenserait toute l'offre du CNFM et qui permettrait une ample diffusion de l'information.

Remarque : Il paraît indispensable d'ouvrir la formation aux nouveaux outils et notamment aux MOOCs (« Massive Open Online Courses » ou cours en ligne gratuits).

Après cette présentation des principales actions FINMINA, O. Bonnaud présente le tableau des indicateurs relatifs aux principales actions du projet, tels qu'ils ont été présentés dans le dossier initial.

Il expose ensuite les difficultés rencontrées dans la préparation des bilans annuels. Ainsi il suggère aux représentants de l'ANR que des courbes et schémas puissent être inclus dans le document en ligne du bilan.

Concernant les informations financières, O. Bonnaud commente l'échéancier FINMINA, ainsi que le tableau de justification financière 2014. Il insiste sur les difficultés rencontrées dans la gestion administrative et financière, ainsi que la justification des dépenses qui se trouvent étalées sur 3 exercices

de l'échéancier. Il explique ensuite la répartition des frais de gestion qui a été choisie pour FINMINA (diapositive n°15).

Il souligne également l'importance de l'effet levier puisqu'un total de 50 à 60% de cofinancement est prévu pour le projet.

O. Bonnaud présente ensuite la diapositive n°16 qui montre le financement global par partenaire sur l'année 2014, avec le nom de l'établissement de rattachement de chacun de ces partenaires.

A la complexité financière s'ajoute aussi la complexité administrative. Ainsi par exemple, les établissements de rattachement sont sujets à de nombreux changements concernant leur statut ou leur dénomination. B. Soudry informe les membres du COPIL qu'en cas de changement, il sera nécessaire d'en informer l'ANR (par courrier électronique), d'établir un avenant à l'Accord de Consortium et aussi éventuellement de faire modifier la convention attributive d'aide (point 6.1 relatif aux partenariats).

Remarque : il sera nécessaire lors du prochain COPIL de valider de manière officielle le changement de dénomination ou de statut des partenaires concernés, et de rédiger un Compte-rendu qui sera transmis à l'ANR.

O. Bonnaud présente ensuite le budget prévisionnel sur toute la durée du projet (diapositive n°18). Ce tableau fait apparaître les rubriques détaillées (prestations externes, missions, équipement, etc.). O. Bonnaud questionne M. Soudry et Mme A. Richard quant à la pertinence de ce découpage. A cette question, Mme Richard répond qu'il est nécessaire de conserver une visibilité. De plus, il est tout à fait possible de faire des réallocations entre les postes de dépenses (seuil de 30% à respecter).

Remarque de B. Soudry : il est essentiel que le coordonnateur centralise le maximum de documents officiels et de justificatifs de ses partenaires. En effet, l'ANR lance régulièrement des audits sur les projets et il est important de pouvoir disposer de ces documents rapidement.

5. Information des représentants ANR sur IDEFI et FINMINA

Mme A. Richard effectue une présentation sur les IDEFI. En effet l'ANR a fait un suivi sur l'ensemble des projets (CR, relevés de dépenses, conventions, indicateurs de résultat et d'impact).

Les IDEFI représentent un budget de 184 M€ (4,4 M€ pour FINMINA).

Concernant les dépenses 2013-2014 FINMINA, elles sont tout à fait cohérentes par rapport aux objectifs du projet. Ainsi, tandis que pour les autres IDEFI, c'est la masse salariale qui constitue l'essentiel des dépenses (53%), pour FINMINA ce sont les équipements destinés à la mise en place des projets innovants qui l'emportent (44%), suivis du fonctionnement (24%), de la masse salariale (22%), puis des missions (5%).

Une discussion a lieu autour de la difficulté d'embaucher du personnel, les établissements étant en restriction budgétaire. Mme Richard confirme que la plupart des projets IDEFI embauchent de manière ponctuelle, par le biais de CDD.

Aux indicateurs spécifiques FINMINA, s'ajoutent des indicateurs communs aux IDEFI, et définis par l'ANR :

- Formation initiale: forte augmentation du nombre d'étudiants (de 15 000 à 25 000 entre 2013-2014),
- Formation tout au long de la vie : forte progression de 510 à 2700 entre 2013-2014,
- Formation des formateurs,
- Réalisations Pédagogiques : de 9 à 11,
- Publications : de 12 à 15,
- Modèle économique : environ 4M € de chiffre d'affaire déclaré pour tous les IDEFI (à noter que les apports sont à différencier des cofinancements).

Remarque : il sera nécessaire de bien définir le périmètre de l'action 7 relative au rayonnement à l'international. En effet les indicateurs sont à zéro pour les rubriques suivantes :

- nombre de professeurs étrangers,
- nombre d'apprenants étranger inscrits dans le dispositif,
- nombre de doubles diplômés et de co-diplômés.

En réalité, le chiffre de professeurs et d'étudiants étrangers concernés par le projet FINMINA est considérable (tous les co-diplômés, par exemple). La difficulté majeure consiste à extraire ces données de l'activité globale compte tenu du fait que les étudiants ne sont pas inscrits au GIP mais dans leurs établissements respectifs ; ils sont simplement accueillis sur les plates-formes des pôles. Le GIP n'a par conséquent pas accès à leurs données individuelles.

Mme Richard souligne que le projet FINMINA contribue à la bonne structuration de la communauté IDEFI par le biais d'une très bonne participation aux colloques et conférences. En termes de publications, FINMINA fait aussi partie des principaux contributeurs.

Pour finaliser ce point de l'ordre du jour, Mme Richard informe les membres du COPIL qu'un second colloque IDEFI est prévu en octobre 2015.

6. Bilan des principales actions

a) Action 2 : formation des lycéens

La sensibilisation des lycéens est un des axes principaux de FINMINA. Certains pôles sont actuellement plus concernés que d'autres. Sur les graphiques de la diapositive n°22, il apparaît très clairement que le projet FINMINA a donné un coup d'accélérateur important.

O. Bonnaud rappelle la méthode de calcul pour obtenir les heures x lycéens.

b) Action 3 : projets innovants

Cette action doit être élargie en fonction des évolutions du monde socio-économique.

Une discussion a ensuite lieu concernant la mutualisation. En effet ce principe est sous-jacent au CNFM, dont la raison d'être est justement de permettre une mutualisation des moyens. Pascal Nouet, responsable des SN de Montpellier souhaite savoir par quel moyen le consortium peut faire apparaître les rabais effectués par les fournisseurs sur les documents ANR. Mme A. Richard indique qu'il est important de rédiger un commentaire sur ce point et de l'inclure aux informations du rapport d'activité. Le cofinancement des entreprises extérieures par ce biais est une réalité et il est important de le mentionner.

La diapositive n°26 montre l'activité innovante. Il en ressort que FINMINA se situe clairement au-delà des objectifs définis initialement.

c) Action 4 : guichet de formation continue

La formation continue doit également être un axe prioritaire de FINMINA, compte tenu du contexte actuel. Le réseau dispose de nombreux atouts mais des faiblesses ont également été mises en lumière auxquelles le réseau devra faire face. Pour l'instant, il est important que les collègues fournissent les informations à Béatrice Pradarelli de manière à ce qu'un catalogue CNFM soit constitué. Il faut également finaliser le site web et entreprendre des actions de diffusion et de communication afin de faire connaître le réseau.

d) Action 5 : sécurité numérique

Un sondage a été établi afin de définir les besoins en matière de Sécurité numérique. La plateforme SECNUM comprend plusieurs volets : un volet recherche, un volet « monde industriel » et un volet éducation qui concerne tout particulièrement le GIP-CNFM. Il faudra agir par le biais de la sensibilisation, de conférences spécialisées, de stages technologiques et aussi par le biais de la formation continue.

e) Action 6 : dissémination

O. Bonnaud rappelle l'action « Fête de la Science » en 2013. Le Ministère a attribué la somme de 22 k€ au GIP pour mener cette action. Tous les pôles ont été très actifs et le bilan est positif.

D'autre part, il rappelle que le GIP-CNFM a participé à de nombreuses conférences et salons. Des supports de communication ont été édités, comme par exemple la plaquette d'information sur la Sécurité numérique présentée en diapositive n°34.

Des papiers présentés aux JPCNFM'2012 ont été sélectionnés pour paraître dans un numéro spécial J3EA et cette expérience sera renouvelée, puisqu'une quinzaine de papiers présentés lors des JPCNFM'2014 seront sélectionnés pour un nouveau numéro spécial à paraître dans J3EA. Le GIP-CNFM a l'avantage de compter parmi ses membres, la Directrice de la revue J3EA, Christelle Aupetit-Berthelemot, présente à cette réunion, et qui confirme ces informations.

Pour terminer, O. Bonnaud indique que le site du CNFM est régulièrement mis à jour afin d'inclure les informations relatives à FINMINA. La réflexion sur la restructuration du site web fait néanmoins partie des chantiers à mettre en place à court terme.

f) Action 7 : extension internationale

Comme cela a été dit dans le point n°5, il sera nécessaire de bien délimiter le périmètre des actions de FINMINA.

En ce qui concerne le projet européen JASMIN, le GIP, coordinateur du projet, est impliqué via les partenaires de FINMINA et si au printemps 2015, ce projet est accepté, l'activité à l'international pourra être significativement augmentée.

7. Plan d'actions 2014-2015

Il faut continuer à développer toutes les actions et à accroître la visibilité du consortium également.

Très prochainement, le GIP lancera l'appel à projets innovants 2015.

Rappel concernant le projet NanoLab coordonné par Henri Happy, directeur du pôle de Lille : le résultat de la première étape devrait être connu très prochainement. Cela représente un travail considérable.

Par ailleurs, il serait très important de continuer à étendre le projet FINMINA au niveau européen en soumettant des projets dans les programmes H2020, Erasmus, etc.

8. Divers

Aucun point divers n'est soulevé.

Après des mots de remerciement du coordinateur aux membres du COPIL et pour leurs différentes implications dans les actions et aux invités pour leur présence, la séance est levée à 12h15.



Henri HAPPY
Secrétaire de séance



Olivier BONNAUD
Directeur général